

Mairie d'Ecouen Place de l'Hôtel de Ville 95440 – ECOUEN 01 39 33 09 00

## **O**RDRE DU JOUR

## **CONSEIL MUNICIPAL**

## Séance du 22 mars 2020

- 1. Proclamation des résultats constatés au procès-verbal des élections
- 2. Election du Maire
- 3. Détermination du nombre d'adjoints
- 4. Election des adjoints au Maire
- 5. Lecture de la charte de l'élu local
- 6. Fixation du montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints
- 7. Délégation du Conseil au Maire pour certaines affaires

**Questions diverses**